Cotes extrêmes : R

2 R - Organisation de l'armée (fonds de la préfecture).

Date de l'unité documentaire : 1800-1940
Description physique : Métrage linéaire : 8,80 ml
Origine : Préfecture. Bureau des affaires militaires, dit également bureau militaire

Biographie ou histoire

Sous l'Ancien Régime, on trouvait un gouverneur « lieutenant du Roi » à la tête des provinces. En 1791, la France est découpée en 23 divisions militaires. La Loire-Inférieure appartient tour à tour à la 12e division militaire (1800-1848), la 14e (1848-1851) et enfin 15e (1851-1870). En vertu de la loi du 24 juillet 1873 (réforme de l'ancienne organisation territoriale par la création de 18 régions militaires réparties sur le territoire français), le département appartient à la XIe région militaire (Vendée, Loire-Inférieure, Morbihan et Finistère). Le XIe corps d'armée est basé à Nantes.
Les archives regroupées ici résultent d'un échange entre les services militaires du XIe corps d'armée et le préfet. Il ne s'agit pas à proprement parler d'archives militaires mais elles reflètent les domaines d'intervention des affaires militaires dans la vie civile.

Informations sur les modalités d'entrée

Versement

Présentation du contenu

Le fonds de la préfecture de la sous-série réglementaire 2 R concerne l'organisation générale de l'armée.
Cet ensemble est constitué de treize sections comportant pour la plupart et de façon récurrente des dossiers d'instructions et d'affaires diverses. Classée provisoirement, la sous-série s'articule autour de plusieurs grands thèmes présentés ici méthodiquement avec renvoi aux différentes sections de l'actuel instrument de recherche (fichier) :
La réglementation :
- Les instructions, les circulaires, des dossiers concernant diverses affaires sont regroupés avec la correspondance échangée entre les autorités civiles et militaires. An VIII-1939. (1re section).
La gestion du personnel militaire et les affaires qui y sont liées :
- Quelques cinq articles concernent la réserve de l'armée. On notera des états des hommes non disponibles (parce qu'ecclésiastiques) entre 1889 et 1906. (2e section)
- La quatrième section se limite à un article relatif aux militaires rentrés à leur corps et demandant la mise en congé pour l'année 1815.
- Deux sections traitent des « officiers » (6e section) et des « autres » personnels (7e section). On y trouvera mention d'incidents dont les incidents politiques mettant en cause des officiers, les démissions...
La police et la justice militaires :
- En matière d'infractions militaires, un ensemble conséquent d'une trentaine d'articles porte sur les déserteurs et les réfractaires (y compris les insoumis). On y trouve pour une grande partie des états nominatifs et des répertoires alphabétiques. Ces documents ne forment qu'une partie de la section, laquelle comporte également un groupe de dossiers du Conseil de guerre (voir fiche 2 R - Organisation de l'armée : justice militaire). (3e section)
Les infrastructures militaires : - Concernant les services hospitaliers et les ambulances, on notera la présence d'un dossier sur la création de l'hôpital régional militaire de Nantes (hôpital Broussais) et sur les protestations contre la laïcisation en 1914 ainsi que les conventions avec les hospices civils pour les militaires en traitement (1880-1898)... (8e section)
- Les bâtiments et les terrains militaires sont l'objet d'une neuvième section plus volumineuse, importance qui peut s'expliquer par les manques après la révolution en casernement militaire adapté. Ces insuffisances seront comblées par la mise au point de casernements modernes par le Génie militaire (seconde moitié du XIXe - début du XXe siècle). Les archives sont donc principalement constituées de dossiers d'expropriation et de construction. Y sont représentés les travaux de fortification (dont le château de Nantes) et les batteries des côtes, les moulins militaires, la pharmacie de l'armée, les casernes et les champs de manœuvre de Nantes, d'Ancenis et de Saint-

© Département de Loire-Atlantique tous droits réservés

Nazaire, les champs de tir mais également la prison militaire, les poudrières (château de Nantes, « poudrerie de Paimboeuf ») ou encore la base militaire anglaise de Nantes... (9e section).
L'intendance
- Une autre petite section porte sur les garnisons (1886-1924), les convois militaires et la participation de l'armée aux fêtes, cérémonies ou concours de musique... (5e section)
- En matière d'« armement », on notera la correspondance concernant la confection d'effets militaires en 1885 et 1886. (10e section)
- La dernière section propose deux articles concernant la réquisition de chevaux et de voitures en 1870 et entre 1926 et 1940. (13e section)
Les services annexes :
- La partie concernant les transmissions (pigeons voyageurs) regroupe principalement les instructions, les recensements (1885-1940) et les sociétés colombophiles entre 1909-1913. (11e section)
- Les travaux du service topographique des armées sont présentés dans une petite section de deux articles. (12e section).

Mode de classement
Le classement provisoire s'organise comme suit :
Instructions et circulaires
Réserve
Déserteurs et réfractaires
Congé
Garnisons, mouvements de troupe
Personnel « officiers »
Autre personnel
Services hospitaliers
Bâtiments et terrains militaires
Armement
Pigeons voyageurs
Service géographique
Réquisitions

Statut juridique
Statut juridique : Archives publiques

Communicabilité
Partiellement communicable

Conditions d'utilisation
Reproduction libre sauf impossibilité matérielle

Liens
Consulter l'inventaire

Sources internes
- La sous-série 2 R - Fonds du conseil de guerre pour les infractions militaires
- La sous-série 3 U - Tribunaux de première instance : voir au civil d'Ancenis les expropriations "casernes" 8 U 28 et pour les jugements de conseils de guerre pour Saint-Nazaire (1807-1813) (tribunal de Savenay puis Saint-Nazaire)
- La série E dépôt pour les affaires militaires (archives des communes)
- La sous-série 3 K (Per 800 - Recueils des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Inférieure) qui présente, certaines années, des listes des jeunes gens dispensés par le Conseil de révision (voir rubrique recrutement de l'index)
- La sous-série 5 K Conseil de préfecture et conseil interdépartemental pour le contentieux contre l'armée (dont l'affaire Debec contre le génie militaire lié à la construction d'un hangar au quartier d'artillerie K à Mellinet)
- La sous-série 4 N - Immeubles et bâtiments départementaux pour les gendarmeries dont un dossier concernant le projet type de construction pour les gendarmeries de Loire-Inférieure (1905)
- La sous-série 2 O - Administration et comptabilité communales - Dossiers des communes, pour les bâtiments à usage militaire : casernes, champs de manoeuvres, champs de tir..

© Département de Loire-Atlantique tous droits réservés

- La sous-série 4 S - Mer. Ports (fonds de l'ingénieur en chef) pour les batteries côtières et les champs de tir sur le littoral
- La sous-série 3 Z - Sous-préfecture de Saint-Nazaire (organisation de l'armée).

Bibliographie

Bibliographie sommaire sur les institutions militaires de la France de 1800 à 1940 et les régions militaires :

- BERNARD (Gildas), Répertoire numérique de la série R (affaires militaires 1800-1939), Troyes, Archives départementales de l'Aube, 1970, p. 13-112.

© Département de Loire-Atlantique tous droits réservés